



# Ville de Cuers

## **BUDGET** 2018

### **Budget Principal**

Séance du conseil municipal du 12 Avril 2018.



# SOMMAIRE

## Budget 2018

 La loi de finances 2018.....	p. 1
 Les orientations 2018.....	p. 2
 Données clés.....	p. 3
 Chiffres clés.....	p. 4
 Fonctionnement : synthèse des opérations réelles .....	p. 5
 Fonctionnement : dépenses réelles .....	p. 6
 La structure de la dette.....	p. 11
 Fonctionnement : recettes réelles .....	p. 12
 Investissement : synthèse des opérations réelles .....	p. 15
 Investissement : dépenses d'équipement .....	p. 16
 Investissement : recettes réelles .....	p. 17
 Opérations d'ordre .....	p. 18
 La prospective.....	p. 19



# La LOI de FINANCES 2018

## LES DOTATIONS 2018

### La dotation nationale de péréquation (DNP)

➡ Montant Cuers 2017: 333 182 €

La DNP est maintenue selon les mêmes modalités de calcul qu'en 2017 : elle est fonction du potentiel financier par habitant, de l'effort fiscal et d'une valeur de point .

### La dotation de solidarité urbaine (DSU)

➡ Montant Cuers 2017 : 289 980 €

#### Abondement de la DSU réduit de moitié par rapport à 2017

La proportion de communes éligibles parmi celles de + de 10 000 habitants concerne les deux premiers tiers

### La dotation forfaitaire : une baisse compensée

Malgré les 13 milliards d'économie annoncé sur les dotations à horizon 2022, la baisse du montant de la dotation globale de fonctionnement est compensé par le transfert d'une fraction de TVA aux régions. Le montant de la DGF 2018 pour Cuers devrait ainsi être semblable à celui de 2017.



DF Cuers 2013	DF Cuers 2014	DF Cuers 2015	DF Cuers 2016	DF Cuers 2017	DF prévi Cuers2018
1 197 134 €	1 095 968 €	856 773 €	643 873 €	525 482 €	525 000€

# Les ORIENTATIONS 2018

## BUDGET 2018 : LES PRIORITES

### EN FONCTIONNEMENT

- La priorité demeure de ne pas augmenter les taux d'imposition tout en maîtrisant les charges de fonctionnement. Pour ce faire, plusieurs dispositions ont été prises : privatisation de l'entretien de certains bâtiments communaux, maintien des dépenses de personnel à un niveau stable pour assurer un coefficient rigidité correct, mise en concurrence systématique pour les dépenses au-delà d'un certain montant, etc...
- Grace au refinancement de l'emprunt toxique, la commune a pu retrouver des marges de manœuvres, notamment en fonctionnement. Ainsi, un marché pour le nettoyage intensif du centre ville a été lancé, des travaux de voiries seront effectués et une enveloppe spécifique sera attribuée pour l'entretien courant des écoles (avec une équipe dédiée)
- Budget Eau** : entretien des poteaux incendies, Relevé topographique - repérage des réseaux classe A.
- Budget Assainissement** : travaux d'entretien des réseaux, contrôle de réception des réseaux d'assainissement, gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement.

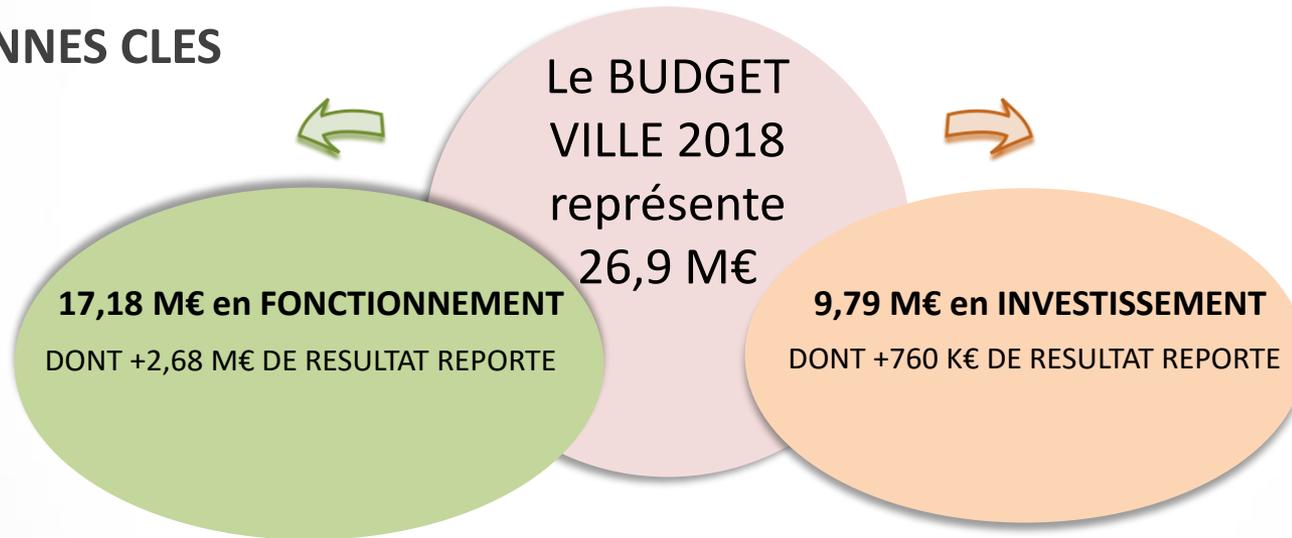
### EN INVESTISSEMENT

- Le projet phare entamé dès cette année sera la création d'un pôle culturel pour notre commune qui se situera à la place de l'ancienne école Jean Moulin. Ce bâtiment comportera plusieurs espaces : une salle polyvalente, des salles dédiées aux associations, une bibliothèque et enfin une école musique
- Le parc « les petits lutins » sera déplacé pour offrir des places de stationnement supplémentaires
- Certains biens immobiliers seront cédés (étude en cours par les services municipaux)
- Des études seront entamées pour la future zone d'activités économique Saint Lazare
- La poursuite du déploiement du dispositif de vidéosurveillance
- Réaménagement du quartier Sainte Marthe
- Budget Eau** : Maillage du quartier du Haut Pas Redon, recherche de nouvelles ressources en eau, extension réseaux eau potable
- Budget Assainissement** : Etudes et travaux de désodorisation de la station d'épuration, études géotechniques (poste de relevage).



# LE BUDGET VILLE 2018

## LES DONNES CLES



- ➡ Les taux d'imposition demeurent inchangés depuis 2009
- ➡ Une Dotation forfaitaire de l'Etat stable et une augmentation du FPIC et du prélèvement SRU
- ➡ Une section d'investissement élaborée sans recours à l'emprunt
- ➡ Le réaménagement du quartier Sainte Marthe, une des opérations importante de l'année
- ➡ L'extension du parking François Mitterrand et le déplacement du parc « les petits lutins »
- ➡ La maitrise d'œuvre pour la création d'un pôle culturel

# LE BUDGET VILLE 2018

## LES CHIFFRES CLES

### LA DETTE

**INTERETS : 440 K€**

**CAPITAL : 840 K€**

**ENCOURS DE DETTE  
AU 1/1/2018 :  
12,3 M€**

### CHARGES DE PERSONNEL

**6,9 M€ => + 1,3 %  
par rapport au  
budget 2017**

### FISCALITE DIRECTE

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES

**=> 7,36 M€  
soit + 1,6 % par  
rapport au réalisé  
2017 (7,25M€)**

### DOTATIONS ETAT

#### DGF PREVISIONNELLE

**Dotation Forfaitaire :**  
Montant identique par  
rapport au réalisé 2017  
soit 525 K€

**Dotation de Solidarité  
Urbaine : 270 K€**

**Dotation Nationale de  
Péréquation : 330 K€**

**=> Soit 1,12 M€**

# LE BUDGET VILLE 2018

## FONCTIONNEMENT : SYNTHÈSE DES OPERATIONS REELLES

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DEPENSES	BP 2017+DM	BP 2018	variation %
011	Charges à caractère général	3 093 013	3 048 000	-1,46%
012	Charges de personnel	6 870 000	6 960 000	1,31%
014	Atténuation de produit	304 695	425 000	39,48%
65	Autres charges de gestion courante	1 557 686	1 454 645	-6,62%
66	Charges Financières	863 000	1 174 758	36,12%
67	Charges exceptionnelles	40 700	40 000	-1,72%
68	Dotation aux provisions	300 000	100 000	-66,67%
<b>TOTAUX</b>		<b>13 029 094</b>	<b>13 202 403</b>	<b>1,33%</b>

CHAPITRE	RECETTES	BP 2017+DM	BP 2018	variation %
013	Atténuations de charges	200 000	200 000	0,00%
70	Produits des services	503 195	322 580	-35,89%
73	Impôts et taxes	10 154 091	9 857 584	-2,92%
74	Dotations et participations	1 804 792	1 547 000	-14,28%
75	Autres produits gestion courante	433 740	443 640	2,28%
78	Reprise sur amort et provisions	0	308 000	
<b>TOTAUX</b>		<b>13 095 818</b>	<b>12 678 804</b>	<b>-3,18%</b>

# LE BUDGET VILLE 2018

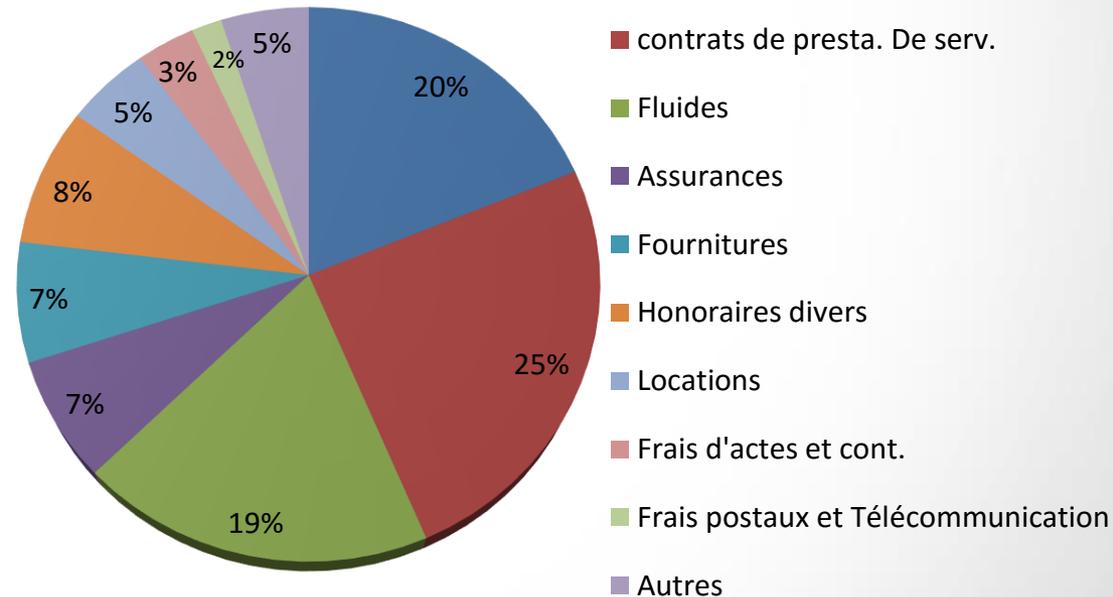
## Dépenses réelles de fonctionnement : les charges à caractère général

 **3 048K€**  - 45 K€

### Les principales variations par rapport au BP 2017 :

-  Une hausse des crédits alloués à l'entretien de voirie (nouveau marché de nettoyage pour le centre ville +77 K€)
-  Les frais de nettoyage des locaux + 57 K€ , suite à la privatisation du nettoyage d'une partie des locaux communaux
-  Une hausse des crédits alloués aux prestations de service (DSP restauration scolaire et ALSH)
-  Baisse des frais de location mobilières (compensée par la hausse des crédits relatifs aux crédits bail immobilier => nouvelle flotte automobile)
-  Les cotisations d'assurances - 50 K€
-  Les Frais d'actes et de contentieux -50 K€
-  Les autres frais divers -30 K€

### Répartition des dépenses



# LE BUDGET VILLE 2018

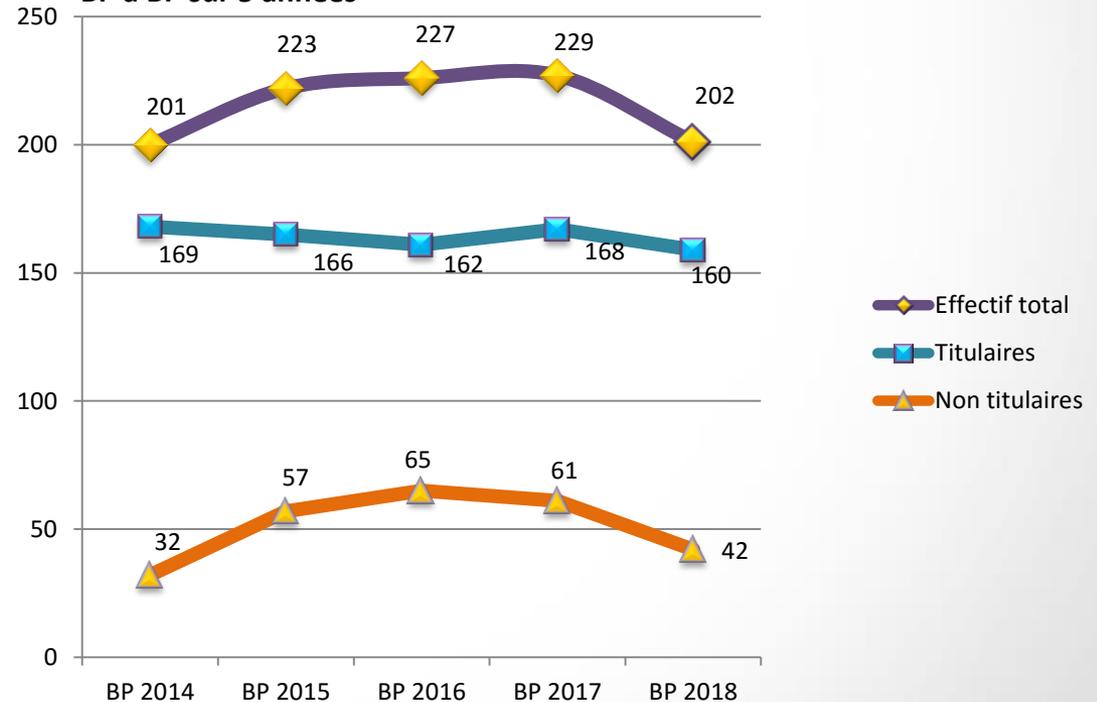
## Dépenses réelles de fonctionnement : les charges de personnel

 6 960 K€  + 90 K€

La prévision budgétaire de la masse salariale 2018 prend en compte :

-  l'évolution du GVT
-  Les départs d'agents titulaires
-  La stagiairisation de 4 agents
-  Le recrutement de 3 agents au sein de la police municipale pour la vidéosurveillance (agents non titulaires)

Evolution des effectifs de personnel (effectifs pourvus sur emploi) de BP à BP sur 5 années



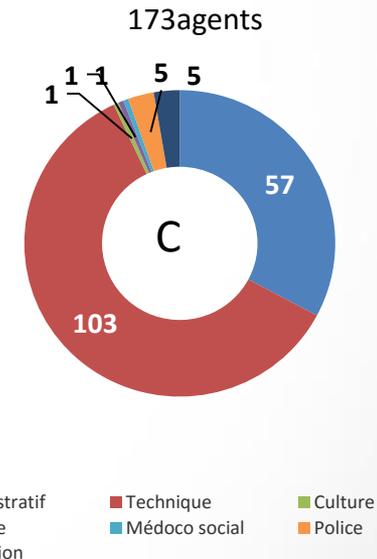
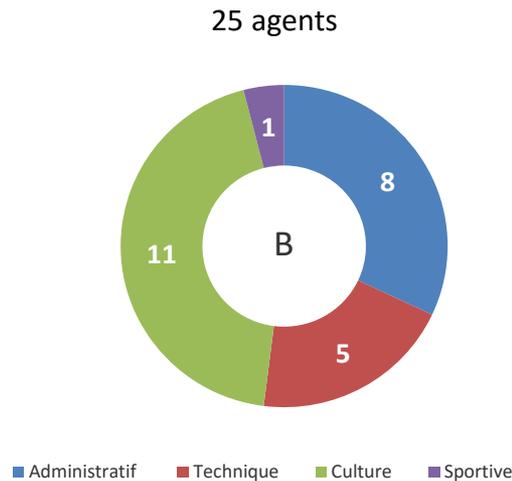
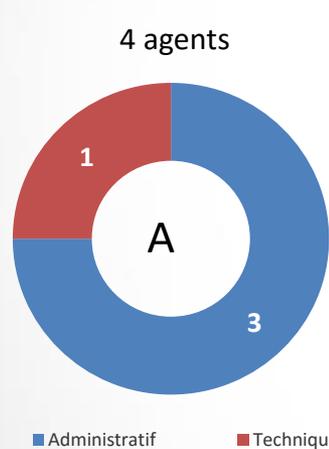
Au 01/01

# LE BUDGET VILLE 2018

Dépenses réelles de fonctionnement : La structure des effectifs

répartition par catégorie et par filière au 01/01/2018 (en nombre d'agents)

(effectifs pourvus sur emploi)



NB : Filière culture => 11 professeurs de musique

EFFECTIF TOTAL : 202 agents

# LE BUDGET VILLE 2018

Dépenses réelles de fonctionnement :

atténuation de produits et charges de gestion courantes

**Atténuation de produits : 425 K€  +121 K€**



FPIC 2015	FPIC 2016	FPIC 2017
78 K€	136 K€	161 K€

Le Prélèvement au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal est estimé à 205 K€. La Loi de Finances 2018 a reconduit le montant du fonds à 1 Md€  La commune est en attente de la notification 2018

Le Prélèvement pour insuffisance de logements sociaux est estimé à 220 000 K€

 La commune est en attente de la notification 2018

**Les charges des gest° courantes : 1 454 K€  - 103 K€**



Subventions :	2017	2018
Associations	111 690 €	108 070 €
Ecole Ste Marthe	20 750 €	23 650 €
TOTAL	132 440 €	131 720 €

Les principaux postes de ce chapitre :

- Subvention au CCAS : 450 K€
- Contribution versée aux services d'incendie : 425 K€
- Contribution versée au symielectvar : 40 K€ pour le programme de travaux d'économie d'énergie
- Contribution versée au syndicat mixte du bassin versant du Gapeau : 25 K€
- Subventions aux associations (non compris l'école Ste Marthe) : 108 K€ dont 40,5 K€ pour le comité des fêtes
- Subvention à la Caisse des Ecoles : 11,7 K€

# LE BUDGET VILLE 2018

Dépenses réelles de fonctionnement :

charges exceptionnelles et dotations aux provisions

**Les charges exceptionnelles : 40 K€**

Ces crédits concernent les prévisions pour titres annulés sur exercices antérieurs et les intérêts moratoires

**Les dotations aux provisions: 100 K€**

Les provisions sont constituées pour faire face à des risques financiers et servent donc à anticiper une charge future.

1 provisions sera constitué :

-Dépréciation de créances et créances douteuses : 100 000 €

# LE BUDGET VILLE 2018

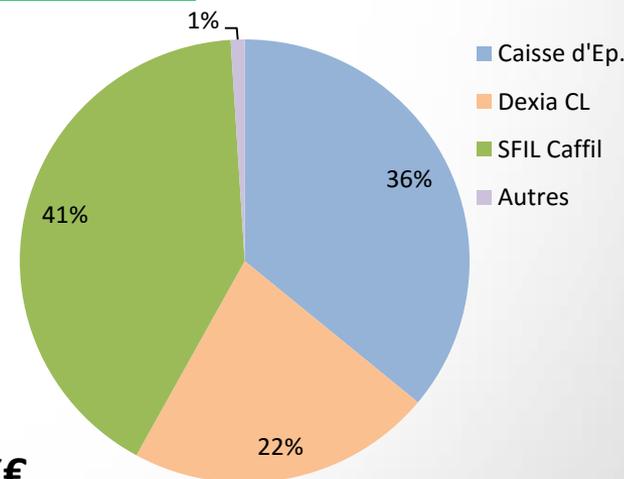
## STRUCTURE DE LA DETTE VILLE et CHARGES FINANCIERES

Le budget ville comprend 14 emprunts en cours de remboursement répartis comme suit :

Type	CRD au 1/1/2018	% de répartition	Taux moyen
Fixe	7 508 418 €	60,91%	3,91%
Barrière	2 997 693 €	24,32%	3,75%
Change (indexé sur parité EUR/CHF)	1 818 133 €	14,75%	10,44%
<b>Ensemble</b>	<b>12 324 244 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,84%</b>

Répartition par banque :

Prêteur	Montant initial emprunté	CRD au 1/1/2018	Nombre d'emprunts
SIEPERS	97 584,92 €	18 288 €	3
CAISSE D'EPARGNE	5 000 000,00 €	4 449 297 €	2
DEXIA CL	5 322 045 €	2 713 026 €	3
CREDIT FONCIER DE FRANCE	823 224,69 €	56 012 €	1
SFIL CAFFIL	10 994 014 €	5 087 622 €	5
<b>ENSEMBLE</b>	<b>22 236 868,03 €</b>	<b>12 324 244 €</b>	<b>14</b>



 **Les charges financières (chap. 66) s'établissent à 440 K€**

NB : le refinancement de l'emprunt toxique ne prenant effet qu'au 01/05/2018, la structure de la dette au 01/01/2018 ne prends pas en compte les nouvelles données relative à cette opération

# LE BUDGET VILLE 2018

Recettes réelles de fonctionnement : les impôts et taxes

 **9 857 K€**     - 296 K€

Les contributions directes :

	BASES PREVISIONNELLES 2017	BASES PREVISIONNELLES 2018 *	TAUX	PRODUITS*
TH	17 720 000	18 119 000	17,80 %	3 225 182
TFB	11 986 000	12 227 000	33,32 %	4 074 036
TFNB	214 800	220 000	31,53 %	69 366
<b>TOTAL</b>	<b>29 920 800</b>	<b>30 566 000</b>		<b>7 368 584</b>

Attribution de compensation:

→ 1 335 K€

Dotation de solidarité communautaire :

→ 230 K€

# LE BUDGET VILLE 2018

Recettes réelles de fonctionnement : Les dotations et participations

 1 547 K€  - 257 K€

La Dotation Globale de Fonctionnement : 1 125 K€  -22 K€

La notification de la DGF n'est pas encore en ligne.

Les prévisions de ses composantes se répartissent comme suit :

- Dotation forfaitaire de base : 525 K€
- Dotation de solidarité urbaine : 270 K€
- Dotation Nationale de Péréquation : 330 K€



	2015	2016	2017
DF	857 K€	644 K€	525 K€
DSU	275 K€	278 K€	289 K€
DNP	377 K€	348 K€	333 K€

## Les autres dotations et participations

### Les autres dotations et participations

- La Caisse d'Allocation Familiales au titre du CEJ : 160 K€
- Compensation de la fiscalité : 217 K€

# LE BUDGET VILLE 2018

## Recettes de fonctionnement : Les autres recettes réelles

 200 K€

### ATTENUATION DE CHARGES

Ce chapitre comprend uniquement les remboursements versés par les organismes d'assurances sur rémunération de personnel

 322 K€  - 181 K€

### PRODUITS DES SERVICES

Il s'agit des recettes des **diverses régies** (culture, sport, jeunesse, garderie & NAP), les cotisations de l'école de musique, la redevance d'occupation du domaine public, le remboursement des budgets annexes, etc...

La baisse conséquente sur ce chapitre est principalement due à l'avenant en cours avec la communauté de communes relatif à la convention de mise à disposition de personnel et de structure, ainsi qu'à l'arrêt des NAP (impact sur la régie affaires scolaires)

 444 K€  + 10 K€

### AUTRES PRODUITS DE GEST°

#### Ce chapitre comprend :

- Le revenu des immeubles
- Les redevances des délégataires des services crématorium et restauration scolaire
- La régie de recettes des transports scolaires

# LE BUDGET VILLE 2018

## INVESTISSEMENT : SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS REELLES

I  
N  
V  
E  
S  
T  
I  
S  
S  
E  
M  
E  
N  
T

CHAPITRE	DEPENSES	BP 2017+DM+RE-PORTS 2016	REPORTS 2017	BP 2018	TOTAL BP 2018	variation %
16	Remboursement d'emprunts	1 019 300	0	2 658 133	2 658 133	160,78%
20	Immobilisations incorporelles	271 597	124 340	583 707	708 047	160,70%
204	Subventions d'équipement versées	127 000	0	0	0	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	719 550	33 094	361 906	395 000	-45,10%
23	Immobilisations en cours	2 481 800	285 011	2 250 785	2 535 796	2,18%
<i>total hors opération</i>		<b>4 619 247</b>	<b>442 446</b>	<b>5 854 531</b>	<b>6 296 976</b>	<b>36,32%</b>
1201	Opération quartier Pas Redon	178 503	3 575	0	3 575	-98,00%
1202	Opération quartier Peireguins	905 000	0	0	0	-100,00%
<i>total des opérations</i>		<b>1 083 503</b>	<b>3 575</b>	<b>0</b>	<b>3 575</b>	<b>-99,67%</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>5 702 751</b>	<b>446 020</b>	<b>5 854 531</b>	<b>6 300 551</b>	<b>10,48%</b>

CHAPITRE	RECETTES	BP 2017+DM+RE-PORTS 2016	REPORTS 2017	BP 2018	TOTAL BP 2018	variation %
10	1068-Fonds Divers Réserves	0		0	0	
	102-Dotations	1 401 187		250 000	250 000	-82,16%
13	Subventions d'équipement	555 406	549 050	60 000	609 050	9,66%
16	Emprunts	0		2 318 133	2 318 133	
23	Immobilisations en cours	50 000	0	200 000	200 000	300,00%
<i>Total hors opérations</i>		<b>2 006 593</b>	<b>549 050</b>	<b>2 828 133</b>	<b>3 377 183</b>	<b>68,30%</b>
1201	Opération quartier Pas Redon	779 408	0	0	0	-100,00%
1202	Opération quartier Peireguins	0	0	0	0	
<i>total des opérations</i>		<b>779 408</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>2 786 001</b>	<b>549 050</b>	<b>2 828 133</b>	<b>3 377 183</b>	<b>21,22%</b>

# LE BUDGET VILLE 2018

## LES DEPENSES D'EQUIPEMENT



3 642K€

### Les immobilisa° incorporelles

**Les reports de crédits : 124 K€**

Programme préalable pour le pole culturel ; Modification du PLU ; Etude de programmation urbaine ; Maitrise d'oeuvre pour le poste de relavage de ZAC des Bousquets

**Les crédits nouveaux : 583 K€**

Maitrise d'oeuvre pour la construction d'un pole culturel ; Etudes relatives à la future zone d'activités Saint Lazare ; Diagnostic relative aux fissures sur la façade du restaurant scolaire ; mission CT, SPS et géomètre pour le futur pole culturel et le réaménagement du quartier Sainte Marthe

### Les immobilisa° corporelles

**Les reports de crédits : 33 K€**

Eclairage terrain de Handball, Remplacement du système de sécurité au niveau du théâtre de l'Abattoir et du cinema

**Les crédits nouveaux : 361 K€**

Extension du système de Vidéoprotection, candélabres, panneaux de signalisation, acquisition d'une bâche pour le stade ; Extension du réseau pluvial (chemin de la Mué) ; Travaux sur le préau de l'école Marcel Pagnol ; Acquisition d'un fourgon

### Les immobilisa° en cours

**Les reports de crédits : 285 K€**

Réhabilitation du stade ; Rémunération de la Sagep relative à la convention de mandat pour la Rrequalification Nord-Est du centre-ville

**Les crédits nouveaux : 2 250 K€**

Réaménagement du quartier Sainte Marthe ; Déplacement du Parc "les petits lutins" et extension du parking François Mitterrand ; Désamiantage et Démolition de l'ancienne école Jean Moulin

### Les opérations votées :

**PAE PAS REDON : 3,5 K€ de reports**

# LE BUDGET VILLE 2018

## LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

### AFFECTATION DE RESULTAT

Pas d'affectation de résultat au budget 2018 puisque le solde des restes à réaliser 2017 est positif

### FCTVA-TAXE AMENAGEMENT

**Le FCTVA** est beaucoup moins important qu'en 2017 en raison du montant des dépenses éligibles => **150 K€**

**La taxe d'aménagement** est évaluée à **100 K€**

### SUBVENTIONS

**Les subventions à recevoir:**

- ✓ Réhabilitation du stade :
- ⇒ 299 K€ au titre du CRET (report)
- ⇒ 241 K€ relatifs au fonds de concours (reports)

# LE BUDGET VILLE 2018

## LES OPERATIONS D'ORDRE EN DEPENSES ET EN RECETTES

### Dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement : 2 442K€

- Dotations aux amortissements : 2 291 K€
- Les indemnités de renégociation d'emprunts : 151 K€

### Recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement : 1 815 K€

- Quote part des subventions transférée au compte de résultat : 1 062 K€
- Travaux en régie : 40 K€
- Transfert de charges financières : 713 K€

### Les opérations patrimoniales (dépenses et recettes d'investissement) : 1 682 K€

- Transfert des frais d'études et des travaux terminés en compte 23 ou 21 pour inscription à l'inventaire et amortissement
- Capitalisation de l'indemnité de sortie d'emprunt

Il s'agit d'écritures comptables ne donnant lieu à aucun encaissement ni décaissement, et qui s'équilibrent en dépenses et en recettes

# LA PROSPECTIVE

PERIODE 2017 – 2022

! La prospective est effectuée sur la base du réalisé 2017, il s'agit d'une projection de comptes administratifs prévisionnels sur 5 années.

H  
Y  
P  
O  
t  
h  
è  
s  
e  
s  
D  
,  
é  
v  
o  
l  
u  
t  
i  
o  
n

## Recettes de fonctionnement :

- ❖ Pas d'augmentation des taux d'imposition
- ❖ Evolution des produits fiscaux : + 1,5%/an
- ❖ Evolution des dotations : DGF stable en 2018 puis - 10%/an; DSC en baisse à partir de 2018 (230 000,00€ puis 150 000,00 € les années suivantes) , baisse des participations suite au retrait du dispositif des contrats aidés, baisse des produits relatifs à la mise à disposition de personnel auprès de la communauté de communes dès 2018 (avenant à la convention en cours)
- ❖ Evolution des autres produits : Baisse des produits relatifs aux régies droit de place et activités sportives; + 1 % d'évolution pour les autres produits des services à compter de 2018; +1,7 % pour les autres produits de gestion courante

## Charges de fonctionnement :

- ❖ Dépenses de personnel : pas d'évolution, conformément à la politique de gestion des ressources humaines mise en place au sein de la Commune
- ❖ Charges à caractère général : Evolution de +1,2% à partir de 2018
- ❖ FPIC et Prélèvement SRU : Montée en charge du FPIC en 2018 puis évolution stabilisée à +2% les années suivantes; Montée en charge du prélèvement SRU en 2018 puis augmentation de 5% les années suivantes
- ❖ Autres charges de gestion courante : diminution en raison de la baisse de la subvention au budget CCAS (fin des emprunts en 2017) et de la baisse de la contribution au SDIS (-10%)
- ❖ Intérêts de la dette : prise en compte du refinancement de l'emprunt toxique

## Recettes d'investissement :

- ❖ Calcul d'un FCTVA prévisionnel, subventions estimées à 300 000€ en 2018; recettes d'investissement courant (Taxe d'aménagement, amendes de police)

## Dépenses d'équipement :

- ❖ Enveloppe d'investissement « courant »
- ❖ Réaménagement du quartier Sainte Marthe en 2018
- ❖ Construction d'un pole culturel

# LA PROSPECTIVE

PERIODE 2017 - 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Evolution taux d'imposition</b>	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Evolution du produit fiscal</b>		1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Produits TH TFB TFNB	7 252 786	7 361 578	7 472 001	7 584 081	7 697 843	7 813 310
Dotation de solidarité communautaire	640 970	230 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Autres impôts et taxes	2 460 378	2 425 995	2 432 911	2 439 913	2 447 000	2 454 175
Produit des services	594 385	376 084	379 539	383 291	387 085	390 920
Dotations et participations	1 744 402	1 584 582	1 532 082	1 484 832	1 442 307	1 404 034
Autres Produits (dont tvx en régie)	808 802	650 929	660 461	670 151	680 001	690 014
<b>Total Produits de fonctionnement</b>	<b>13 501 723</b>	<b>12 629 167</b>	<b>12 626 994</b>	<b>12 712 268</b>	<b>12 804 235</b>	<b>12 902 455</b>
<b>Evolution des produits</b>		<b>-6,5%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,8%</b>
Charges de personnel	6 791 288	6 550 000	6 615 500	6 681 655	6 748 472	6 815 956
<b>Evolution des dépenses de personnel</b>		<b>-3,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>
Charges à caractère général	2 696 243	2 802 918	2 857 280	2 891 182	2 925 596	2 960 533
Autres charges	1 576 643	1 695 828	1 801 638	1 817 527	1 832 675	1 850 086
<b>Total Charges de fonctionnement</b>	<b>11 064 174</b>	<b>11 048 745</b>	<b>11 274 419</b>	<b>11 390 364</b>	<b>11 506 743</b>	<b>11 626 576</b>
<b>Evolution des charges</b>		<b>-0,1%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Epargne de fonctionnement</b>	<b>2 440 520</b>	<b>1 580 422</b>	<b>1 352 575</b>	<b>1 321 904</b>	<b>1 297 492</b>	<b>1 275 879</b>
Intérêts de la dette	720 464	437 446	418 235	394 349	342 361	297 597
<b>Epargne brute</b>	<b>1 720 056</b>	<b>1 142 976</b>	<b>934 340</b>	<b>927 555</b>	<b>955 131</b>	<b>978 282</b>
Capital de la dette	1 019 231	850 000	698 692	723 096	748 717	775 002
<b>Epargne nette</b>	<b>700 825</b>	<b>292 976</b>	<b>235 648</b>	<b>204 459</b>	<b>206 414</b>	<b>203 280</b>
Recettes d'investissement hors emprunt	1 749 425	1 562 000	451 875	589 730	348 800	299 360
Dépenses d'équipement	2 341 172	1 770 000	370 000	320 000	320 000	320 000



# BUDGET VILLE

2 0 1 8